Réf. Farde e-Assemblées : 2614862

N° OJ : 325

Projet d'Arrêté - Conseil du 09/09/2024

Objet : Asbl "Association de commerçants du quartier Bruegel et des Marolles".- Subside : 25.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu les articles 93 et 117 de la nouvelle loi communale;

Vu la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu la délibération du Conseil communal du 17 décembre 2001 y relative;

Vu la délibération du Conseil communal approuvant le budget pour l'exercice budgétaire de 2024;

Vu les crédits inscrits à l'article 52009/32201 du budget ordinaire de l'exercice budgétaire de 2024;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Échevins,

DÉCIDE :

Article unique : Octroyer un subside de 25.000,00 EUR à l'article 52009/32201 du budget ordinaire 2024 à l'asbl "Association de commerçants du quartier Bruegel et des Marolles", pour le maintien et développement site internet, l'embellissement des rues, petites animations, les "Fêtes Bruegel" et son fonctionnement.

Annexes :